



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE,

REUNION D'EXPERTS SUR LES MOYENS D'INFORMATION
AU SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES ET DE L'ALPHABETISATION

Maison de l'Unesco, Paris, 13 - 20 novembre 1967

RAPPORT FINAL

Une réunion d'experts en techniques de l'information et de spécialistes de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la recherche s'est tenue à la Maison de l'Unesco, à Paris, du 13 au 20 novembre 1967. Elle avait pour objet d'examiner de quelle manière les moyens d'information tels que la radio, la télévision, le cinéma, la presse et les livres bon marché peuvent contribuer à répondre aux besoins de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation. Les participants à la réunion ont confronté leur expérience dans l'application générale des techniques d'information aux domaines précités, et ont formulé des conclusions relatives à l'élargissement et à la coordination des activités pertinentes, tant à l'échelon national qu'à l'échelon international.

La réunion était organisée en exécution de la résolution 4.23 que la Conférence générale de l'Unesco avait adoptée à sa quatorzième session (novembre 1966).

Le bureau suivant a été élu :

Président : M. P. V. Krishnamoorthy (Inde)
Vice-Présidents : M. Ben Mady Cisse (Sénégal)
Professeur V. R. Di Pasquale (Argentine)
M. I. Waniewicz (Pologne)
Rapporteur : M. B. Groombridge (Royaume-Uni)

La liste des participants figure à la fin du présent rapport.

"L'humanité traverse une période de mutation profonde provoquée par trois facteurs révolutionnaires : poussée démographique, rapidité du progrès technique et de l'usure de certaines connaissances, émancipation politique. Par suite, l'éducation doit subir elle aussi une mutation radicale dont il n'est guère possible encore de mesurer pleinement l'ampleur. Il faudra éduquer un nombre croissant d'individus pendant des périodes de plus en plus longues de leur existence pour leur permettre d'assimiler une masse de connaissances qui ne cessent de se multiplier et d'évoluer. "

René Maheu
Directeur général de l'Unesco*

Les participants ont étudié la "mutation radicale" qui suscite une crise d'éducation dans presque tous les pays. Les difficultés économiques que connaissent aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement et les problèmes que pose l'évolution culturelle et politique exigent une mobilisation urgente et efficace des ressources humaines : il faut que la qualité, l'envergure et le déroulement dans le temps de l'éducation fournie en réponse à cette évolution soient appropriés. La nature même des trois "facteurs révolutionnaires" indiqués par M. Maheu exige qu'on accorde une attention particulière à l'éducation individuelle, sociale, professionnelle et politique de groupes importants de la population adulte et qu'on utilise toutes les ressources potentielles à cette fin.

Les formes traditionnelles de l'éducation des adultes, souvent efficaces, sont rarement organisées de manière à avoir l'envergure nécessaire et à être adaptées aux multiples besoins d'une société en évolution. Bien que le grand public ait de plus en plus accès aux moyens d'information, ces derniers sont limités par leur caractère unilatéral et ont, sur le plan éducatif, une influence psychologique restreinte. C'est pourquoi, afin de faire face aux exigences de la "situation révolutionnaire" qu'a créée la nécessité d'assurer l'éducation des adultes, tous les pays doivent trouver de nouvelles méthodes d'éducation des adultes et d'utilisation des moyens d'information, afin de combler les lacunes actuelles et de tirer le meilleur parti possible de ces moyens.

Les moyens de grande information présentent certaines caractéristiques fondamentales qui expliquent leur grand intérêt pour l'éducation des adultes :

Ils permettent de communiquer régulièrement avec un public plus vaste que celui des établissements d'éducation des adultes proprement dits ; les émissions radiodiffusées peuvent atteindre les régions rurales en dépit de l'absence de voies de communication terrestres et des conditions climatiques.

Etant modernes et souples, ils permettent de rattacher l'éducation des adultes à l'actualité, aux exigences saisonnières et à l'apparition de nouvelles matières et de nouvelles méthodes pédagogiques.

Faisant appel à l'affectivité autant qu'à l'esprit, à l'oeil autant qu'à l'oreille, ils ont un effet sur la personnalité tout entière. Les moyens audio-visuels peuvent atteindre les analphabètes comme les alphabètes.

Ils peuvent fournir un courant continu d'information, ce qui permet à la population de participer en connaissance de cause aux affaires publiques, à des débats sur des problèmes d'ordre personnel et à la prise des décisions.

Ils peuvent transmettre un ensemble de connaissances et d'aptitudes et stimuler une prise de conscience et l'adoption d'attitudes nouvelles, que ce soit directement ou avec le concours d'intermédiaires.

Les moyens d'information ne sont pas seulement des auxiliaires au service de l'éducateur des adultes ; ils sont en eux-mêmes des agents d'exécution. Comme d'autres formes d'éducation des adultes, ils ont leurs limites particulières (communication unilatérale, production centralisée, nécessité d'une infrastructure technique pour l'émission et la réception, etc.). C'est pourquoi il faut les intégrer dans un système global d'éducation des adultes si l'on veut qu'ils soient pleinement efficaces.

* Extrait de l'avant-propos de : Techniques modernes au service de l'éducation planifiée, Unesco/IIEP 1967.

Puisque le public réagit directement, sous forme d'apprentissage, aux images et aux sons (radio, télévision, cinéma, photographies, affiches, etc.), il importe de ne pas considérer les moyens audio-visuels comme un simple moyen d'introduction à la lecture : ils peuvent et doivent être employés pour leur valeur éducative propre, que ce soit dans le cadre d'un système ou indépendamment.

S'agissant de l'éducation des adultes, les moyens d'information sont essentiellement des instruments permettant de résoudre certains problèmes et il convient d'y faire largement appel chaque fois qu'ils semblent pouvoir valablement contribuer à l'exécution de tâches pédagogiques fondamentales. La mise au point de techniques nouvelles n'est pas une fin en soi ; pour tirer pleinement parti des possibilités qu'elles offrent, il faut leur trouver, à mesure qu'elles apparaissent, les usages pédagogiques les plus variés.

La réunion portait tout particulièrement sur l'éducation extrascolaire et l'emploi des moyens d'information à cet effet. Les participants étaient cependant conscients du fait que les considérations pédagogiques et les ressources matérielles en cause concernent directement aussi l'enseignement de type classique. Pour que les moyens d'information soient pleinement et rentablement utilisés, il faudra, souvent, les appliquer simultanément à divers domaines de l'éducation. C'est particulièrement important à l'ère de l'éducation permanente et intégrée. En conséquence, les participants ont souligné que si leur débat avait un objectif immédiat plus restreint, sa portée ne s'en étendait pas moins à tous les aspects de l'éducation.

Compte tenu de ces considérations, les participants sont parvenus aux conclusions ci-après :

CONCLUSIONS

1. VERS UNE ACTION MASSIVE

Les projets exécutés dans de nombreuses régions du monde montrent clairement qu'on peut employer efficacement les moyens d'information pour créer les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins économiques, sociaux, éducatifs et culturels fondamentaux. L'expérience acquise jusqu'à présent est suffisamment convaincante, et il est si urgent de donner à l'éducation des adultes une envergure et une efficacité accrues qu'il faut maintenant s'efforcer d'employer massivement les moyens de communication connus pour atteindre les objectifs prioritaires de tous les pays. En même temps, il faut poursuivre les essais d'application des moyens d'information existants à de nouveaux domaines et expérimenter des techniques nouvelles.

Les résultats obtenus conduisent aussi à penser que si l'on veut mobiliser efficacement les ressources humaines pour assurer le progrès des nations et le bien-être du peuple, il faut que les moyens d'information et les établissements d'enseignement fassent partie d'un réseau systématiquement intégré. De nombreux pays combinent déjà des moyens d'information et d'autres ressources. Il faut maintenant généraliser cette expérience et passer du stade des projets-pilotes à celui d'une action de grande envergure.

2. LA METHODE SYSTEMATIQUE

Les problèmes économiques, sociaux et culturels qui se posent à tous les pays exigent qu'on utilise au mieux tous les modes de communication, et notamment les moyens de grande information et les institutions d'éducation des adultes. Pour en obtenir les meilleurs résultats, il faut adopter la "méthode systématique", qui permet de les intégrer et de les exploiter au mieux de leur potentiel.

Dans la plupart des plans de développement, l'éducation et l'information sont traitées à part. Au contraire, l'adoption de la méthode systématique conduit à créer, dans chaque pays, un cadre institutionnel qui permettra de grouper en un système unique les diverses ressources mises en oeuvre pour l'éducation des adultes, et notamment les moyens d'information. Si l'on veut que les investissements faits pour la mise en oeuvre de cette méthode soient pleinement productifs, il est essentiel que les pays en voie de développement comme les nations techniquement plus avancées

arrêtent une stratégie nouvelle définissant les objectifs nationaux prioritaires en fonction des principaux besoins et affectant les ressources en conséquence.

En ce qui concerne les moyens d'information, cette stratégie comporte les aspects suivants :

Le système tout entier doit être coordonné et planifié, de l'échelon le plus élevé jusqu'au niveau de la production et à celui de l'utilisation locale.

Il apparaîtra que cette méthode systématique exige non seulement la coordination des services de grande information et des institutions d'éducation des adultes tels qu'ils existent à l'heure actuelle, mais aussi leur réévaluation et leur modification ainsi que celles de leurs relations mutuelles.

Il est probable que le dispositif particulier que chaque pays pourra mettre en place aura un champ d'application plus vaste que celui de la plupart des ministères de l'éducation traditionnels ; le programme national d'éducation des adultes doit également traduire les préoccupations d'ordre pédagogique des ministères du travail, de la santé, du développement communautaire, de l'information et d'autres encore.

L'adoption d'une méthode systématique exige qu'on détermine des ensembles constitués de moyens d'information et d'institutions, chaque ensemble étant particulièrement adaptés à l'exécution de telle ou telle tâche. Chacun d'entre eux se verra donc confier la responsabilité de la production et de l'utilisation dans son domaine.

A chaque niveau, il faut évaluer les buts et les objectifs, les méthodes et les techniques, et faire des recherches dans ces divers domaines.

L'emploi des moyens d'information pour l'éducation des adultes, qui exige de grandes aptitudes professionnelles, nécessite donc une formation spécialisée. Le spécialiste de l'information doit apprendre à produire et à écrire à des fins pédagogiques, tandis que l'éducateur doit se familiariser avec les moyens d'information eux-mêmes et, notamment, apprendre à les utiliser.

3. REEVALUATION ET RESTRUCTURATION

Il faudra réévaluer et restructurer les systèmes actuels de moyens d'information et d'éducation des adultes si l'on veut tirer pleinement parti de leurs possibilités et pouvoir les coordonner.

Dans certains pays, il faut renforcer, voire créer des moyens d'information ; ou encore il faudra en modifier le statut pour pouvoir les employer au mieux à des fins pédagogiques. Peut-être convient-il de leur donner une portée nationale et, là où les moyens d'information sont aux mains d'organismes locaux, de prendre des dispositions pour que, grâce à une certaine souplesse de fonctionnement, ils puissent être utilisés à des fins éducatives dans le pays tout entier ; de même, il y a peut-être lieu de compléter la production et la distribution à l'échelon national par une production plus adaptée sur le plan local, de manière à lier plus étroitement les questions traitées et le genre de moyen d'information mis en oeuvre à la vie et aux préoccupations des collectivités intéressées.

Puisque la méthode systématique proposée vise à l'utilisation maximale des ressources humaines, il faut compenser la tendance à la centralisation des moyens de grande information. Pour qu'une stratégie de l'éducation soit fructueuse, il faut qu'elle porte aussi sur les moyens d'information décentralisés (radio locale, télévision en circuit fermé, presse locale, etc.), pour que les individus puissent s'exprimer plus librement et contribuer à la satisfaction de leurs besoins en matière d'éducation.

Il se peut qu'il faille de même réévaluer et restructurer l'éducation des adultes pour pouvoir la coordonner avec l'oeuvre jusque là fragmentaire d'institutions locales, faciliter l'intégration des moyens d'information aux activités de ces institutions, étendre l'éducation à des régions et des groupes de population qui n'ont pas encore été atteints, et donner à l'action des institutions un contenu et des méthodes nouvelles. On a souligné que cette restructuration ne devrait cependant pas entraîner l'incorporation pure et simple des diverses modalités actuelles de l'éducation des adultes dispensée par l'intermédiaire des moyens d'information et des institutions locales dans un

système très articulé mais monolithique. De même qu'une part importante de l'information diffusée continuera à ne pas avoir de caractère éducatif, de même une bonne partie des activités locales des institutions d'éducation des adultes ne seront pas rattachées directement aux moyens d'information ni ne seront dirigées de façon centralisée. Cette diversité est essentielle si l'on veut éviter le danger d'un excès de centralisation et si l'on veut faire en sorte que cette éducation corresponde aux multiples besoins des adultes, quels que soient leur origine, leurs besoins et leurs aspirations.

4. COORDINATION ET INITIATIVE

Si l'on veut déterminer un ordre de priorité, organiser les services et les installations nécessaires et assurer l'intégration des moyens de grande information et de l'éducation des adultes à tous les niveaux, il est essentiel de créer un dispositif de coordination. C'est un organisme institué à un niveau politique élevé qui devrait être chargé de cette coordination ; celle-ci devrait exister à divers échelons de fonctionnement et se faire ainsi sentir dans les diverses applications des moyens d'information pour l'éducation des adultes.

Il est manifeste que la forme juridique de cet organisme - que ce soit un conseil interministériel, un département ministériel spécial, une société ou un institut indépendants, etc. - variera selon les conditions propres à chaque pays. Quelle que soit sa forme particulière, un tel organisme devrait être en mesure de :

- (i) s'intéresser à tous les domaines et à tous les niveaux de l'éducation, ainsi qu'aux différents moyens de grande information et d'influer de ce fait sur les tâches éducatives de toute une série de ministères divers ;
- (ii) favoriser des innovations qui peuvent déborder le cadre des structures et méthodes éducatives en vigueur ;
- (iii) affecter pour l'exécution des programmes les ressources financières, matérielles et humaines voulues ;
- (iv) se faire conseiller par des spécialistes de l'emploi des moyens de grande information et de la recherche appropriée ;
- (v) coordonner efficacement l'emploi des moyens d'information pour l'éducation des adultes aux divers échelons de la prévision, de la production et de l'utilisation sur place.

La coordination est un aspect essentiel, mais il faut également donner des précisions sur l'institution ou l'organisation qui prend l'initiative. Cet organisme devrait avoir une compétence professionnelle dans le domaine des moyens d'information et de leur application à l'éducation, et disposer des ressources nécessaires pour assurer la mise en oeuvre de ses initiatives avec la collaboration de toutes les institutions intéressées.

Cette mise en oeuvre exige une coordination fonctionnelle à trois échelons :

- (i) à l'échelon de la production centralisée (films, radio et télévision, bandes magnétiques, documents d'appoint, cours par correspondance, etc.) ;
- (ii) à l'échelon de l'utilisation, afin d'assurer l'efficacité pédagogique des moyens d'information grâce à des techniques telles que débats et activités de groupe, séances de travail dirigé, stages d'études, intégration de ces moyens d'information aux activités d'éducation des adultes entreprises au niveau de la collectivité.
- (iii) à l'échelon du milieu, c'est-à-dire l'articulation entre les efforts d'éducation des adultes et les institutions marginales des domaines de l'hygiène, de l'agriculture, de l'alphabetisation, etc. (Par exemple, il peut être dangereux d'inviter les agriculteurs à utiliser des engrais si ceux-ci ne sont pas rapidement disponibles dans les villages mêmes.)

Il est essentiel qu'il existe une coordination non seulement entre les moyens d'information et les institutions d'éducation des adultes, mais également entre ces moyens d'information eux-mêmes. En effet, la radio remplit mieux certaines fonctions que la télévision, et inversement. La presse

peut renforcer l'influence de l'une et de l'autre, et les auxiliaires audio-visuels peuvent appuyer efficacement le travail des moyens d'information.

5. EXISTENCE DE MOYENS D'INFORMATION

Quand on se propose, en utilisant la méthode systématique, de recourir aux moyens de grande information pour développer chez les adultes les aptitudes techniques, le sens civique et l'adaptation sociale de l'individu, il faut d'abord que ces moyens d'information existent et que leur emploi à des fins pédagogiques soit possible. Ces moyens d'information devront être développés de manière à pouvoir être utilisés là où l'on en a le plus besoin.

Il peut arriver que la radio ou la télévision fassent totalement défaut, ou qu'elles ne soient pas disponibles pour des activités éducatives. Il se peut qu'elles soient organisées sur une base locale alors que le besoin d'éducation à satisfaire présente un caractère essentiellement national. Il se peut aussi que, faute d'une organisation locale suffisamment souple, elles ne parviennent pas à pénétrer dans certaines régions reculées où une action propre à stimuler l'éducation serait pourtant plus nécessaire qu'ailleurs. Les zones rurales sont souvent mal desservies par les moyens de grande information, alors que, dans bien des pays, l'éducation des ruraux devrait être considérée comme la condition essentielle du développement national. Pour répondre à leurs besoins en matière d'éducation, beaucoup de pays devront donc investir dans le développement des moyens de grande information et les considérer comme des instruments essentiels de la politique nationale. Cela s'applique tout particulièrement à la radio et à la télévision, dont le rôle est devenu dans la vie courante aussi important que celui de l'air ou de l'eau et qui revêtent donc nécessairement le caractère de services publics.

A ce propos, le Comité a fait sienne la déclaration ci-après de la Réunion sur la radiodiffusion et la télévision au service de l'éducation et du développement, que l'Unesco avait organisée en mai 1966 à Bangkok : "La radio-télévision doit être considérée comme faisant partie des services essentiels au même titre que les ports, les routes ou l'électricité, pour la fourniture desquels on investit des capitaux, non seulement en vue d'obtenir des résultats immédiats et tangibles, mais aussi parce qu'on prévoit qu'ils susciteront un accroissement à long terme de la production nationale. De même que les investissements dans l'éducation, on doit attendre des ressources consacrées à la radio télévision qu'elles forment un public bien informé, motivé et techniquement qualifié, entraînant ainsi par la suite un accroissement de la main-d'oeuvre productive, tant dans les zones rurales que dans les villes."

Il faudra peut-être organiser et financer d'autres moyens d'information pour qu'ils réalisent leur potentiel éducatif. Cette assistance doit alors servir non seulement à la production de matériel d'information (films, journaux, livres à bon marché, etc.), mais aussi à sa diffusion. Il faudra peut-être prendre des dispositions spéciales pour que l'emploi des moyens d'information aux fins d'éducation des adultes se fasse dans de bonnes conditions (heures appropriées, tarifs non commerciaux, etc.).

6. PERSPECTIVES TECHNOLOGIQUES

En matière d'éducation des adultes, il faut songer à tirer parti non seulement des moyens de grande information dont l'usage est devenu relativement courant, mais aussi des nombreuses techniques nouvelles qui, même si elles ne doivent au début s'appliquer que dans les sociétés relativement évoluées, présentent cependant un intérêt réel pour tous les pays.

D'une part, il y a la tendance croissante à la diffusion toujours plus large de l'information et de l'éducation, tendance qui aboutit à l'utilisation des satellites de communication, dont les participants ont souligné l'importance, non seulement pour les communications internationales, mais aussi pour la mise en place d'une infrastructure nationale de communications propres à servir à l'éducation et au développement. Pour tirer profit de certaines techniques nouvelles, il sera parfois souhaitable de les utiliser sur une base régionale, surtout dans les zones où il existe une langue commune et où les besoins d'éducation et la possibilité de mettre les ressources en commun coïncident. On voit dès lors apparaître la nécessité de créer un mécanisme efficace de coopération intergouvernementale.

D'autre part, il y a une autre tendance : celle qui va vers l'exploitation localisée et individualisée des moyens d'information, depuis la radio et la télévision (en circuit ouvert ou fermé) jusqu'à l'enseignement individualisé (sélection automatique d'enregistrements, instruction programmée, emploi des ordinateurs à des fins éducatives, etc.). Il convient d'étudier à fond ces deux tendances afin d'utiliser divers moyens et techniques pour répondre à des besoins différents et afin de rendre le processus d'enseignement plus souple en instaurant un bon équilibre de tout le processus de l'enseignement - classes nombreuses, groupes et apprentissage individuel. Il est essentiel que l'action des moyens de masse dans le domaine de l'éducation soit complétée par un enseignement localisé et individualisé dont la grande souplesse d'utilisation doit être exploitée au maximum.

L'imagination dont naissent les inventions techniques doit être complétée par une autre forme d'imagination qui conduira à l'utilisation efficace de ces inventions.

7. ETUDE DU ROLE POSSIBLE DES MOYENS D'INFORMATION

Chaque moyen d'information peut, théoriquement, contribuer à l'éducation des adultes. Dans les pays en voie de développement, c'est dans les cas où les distances à couvrir et le nombre des gens à toucher constituent des facteurs essentiels que les moyens d'information offrent les plus grandes possibilités, surtout si l'on a affaire à des populations homogènes qui se heurtent à des problèmes analogues. Mais, là encore, la tendance à une utilisation plus locale des moyens classiques d'information des masses (surtout la radio) permet de lier plus étroitement les programmes aux conditions particulières de chaque région. Dans les pays industrialisés, où la diversité des problèmes et besoins est plus grande et où la population est plus hétérogène, les moyens d'information conservent une importance stratégique mais, pour qu'ils donnent les meilleurs résultats, leur action doit être complétée par l'organisation de petits groupes et par l'emploi individualisé des divers moyens.

Il paraît donc essentiel de déterminer les points forts et les points faibles de chaque moyen d'information, afin de préciser le rôle qui peut lui revenir dans l'ensemble de la tâche à accomplir. Les techniques nouvelles ne rendront pas nécessairement inutiles les techniques antérieures ; en fait, il y a des chances que les unes et les autres se complètent, le rôle revenant aux anciennes pouvant être modifié. On devrait, par exemple, utiliser davantage à des fins éducatives, aux niveaux national et local, la presse périodique (notamment les périodiques polycopiés peu coûteux), en particulier pour diffuser et compléter les instructions destinées aux alphabétiseurs et pour fournir des textes de lecture complémentaires dans le cadre des campagnes d'alphabétisation. On devrait également tirer un meilleur parti éducatif des films de divers formats, tant en projetant dans les cinémas publics des films éducatifs de 16 mm qu'en rendant aisément accessibles, sur films de 8 mm, des matériaux pouvant aider à l'instruction de groupes ou d'individus. De façon générale, il faut que les moyens audio-visuels en viennent à constituer par eux-mêmes des instruments d'éducation, au lieu de n'être que des accessoires de préparation à l'emploi du texte imprimé.

8. APPLICATION DES MOYENS D'INFORMATION A L'EDUCATION DES ADULTES

L'expression "éducation des adultes" couvre aussi bien l'enseignement régulièrement organisé que l'action menée avec plus de souplesse et de liberté dans de vastes domaines tels que la vulgarisation agricole, l'éducation des travailleurs industriels, l'éducation des femmes, l'instruction civique, le planning familial, et de nombreuses autres activités essentielles au développement économique, social et culturel.

Dès lors, l'alphabétisation fonctionnelle est d'une importance capitale pour permettre à l'agriculteur, au travailleur industriel et à la ménagère de mieux s'acquitter de leur tâche et de mener une vie plus intéressante et plus riche. Mais il importe de rappeler que limiter l'éducation des adultes à l'alphabétisation fonctionnelle ne permettrait pas de répondre à tous les besoins pressants de nombreux pays en voie de développement. Il faudra avoir recours aux moyens de grande information pour toucher les nombreux illettrés qui ne pourront pas être éduqués dans un proche avenir faute de ressources, et pour assurer l'éducation permanente des adultes alphabétisés, si importante aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

Dans ces conditions, le moyen le plus pratique d'atteindre les buts visés sera, semble-t-il, d'avoir recours simultanément aux différentes formes et méthodes d'éducation des adultes. Le

choix des domaines dans lesquels on peut envisager d'appliquer les moyens d'information à l'éducation des adultes dépend des circonstances locales ou nationales. Les pays en voie de développement et les pays fortement industrialisés mettront certainement l'accent sur des points différents, selon leurs programmes et priorités respectifs. Certains besoins - plus ou moins urgents - sont cependant communs à de nombreux pays ; les participants les ont précisés en tant que principaux secteurs dans lesquels l'emploi systématique des moyens d'information a toutes chances de donner de bons résultats.

I. Besoins généraux d'éducation

En combinant avec les différentes formes d'éducation des adultes, les moyens de grande information peuvent aider à :

1. construire une société moderne offrant à toutes les fractions de la population des chances égales d'accès à l'éducation ;
2. poursuivre la lutte contre l'ignorance et la superstition ;
3. faire mieux comprendre en quoi consiste la santé physique et mentale ;
4. donner aux personnes handicapées la possibilité de jouer un rôle plus efficace dans la société ;
5. combattre l'analphabétisme (par une alphabétisation fonctionnelle axée sur les secteurs clés de l'économie dans les pays en voie de développement ; par l'alphabétisation des minorités d'adultes illettrés dans les pays plus évolués) ;
6. renforcer l'action éducative des écoles, des facultés et autres établissements d'enseignement en éclairant le grand public et en obtenant des parents d'élèves une coopération plus efficace.

II. Vie au sein de la collectivité

Les moyens de grande information utilisés pour l'éducation des adultes peuvent aider de diverses manières à créer de nouveaux groupes ou au réveil de groupes anciens, et à donner une résonance locale à certains problèmes nationaux. Ils peuvent notamment servir à :

7. promouvoir les valeurs civiques et démocratiques ; stimuler la participation à la vie publique ; encourager les collectivités locales à chercher par elles-mêmes des solutions à leurs problèmes ;
8. assurer le reportage en direct des réunions publiques de caractère national ou local - assemblée nationale, conseils régionaux ou municipaux, etc. - lorsque leurs débats ont un contenu éducatif ;
9. améliorer l'efficacité des organisations bénévoles en donnant une formation appropriée aux dirigeants et aux membres d'institutions de service social, de sociétés culturelles, d'associations politiques, etc. ;
10. aider les gens à conserver leur personnalité propre en dépit des rapides transformations sociales et de l'éclatement des collectivités traditionnelles ;
11. lutter contre les préjugés de groupe et contribuer ainsi à l'amélioration de la compréhension entre les nations et entre les races.

III. Vie économique et travail

Dans ce domaine essentiel, les moyens de grande information permettront de remplir des tâches importantes :

12. contribuer au relèvement du niveau de vie en favorisant le progrès économique et technologique, en améliorant les méthodes culturelles et l'administration des institutions rurales, en augmentant la productivité industrielle, en accroissant la mobilité des travailleurs et des cadres productifs, etc.

13. mettre à jour les connaissances théoriques et pratiques des membres des professions clés ; maintenir l'efficacité des travailleurs que risquent d'affecter l'évolution des techniques et les progrès de la science ;
14. assurer la "recyclage" professionnel des enseignants et des auxiliaires de l'enseignement (dont les "moniteurs" non professionnels qui participent à certains programmes d'alphabétisation) ;
15. tirer le parti maximum du petit nombre de maîtres qualifiés dont on dispose.

IV. Vie personnelle et familiale

Les moyens de grande information peuvent contribuer de façon efficace à l'éducation des adultes de type traditionnel :

16. fournir aux adultes, pendant toute leur vie, la possibilité de remédier aux lacunes de leur instruction antérieure ;
17. fournir aux adultes, pendant toute leur vie, la possibilité de pousser plus loin leur instruction ;
18. contribuer à l'harmonie de la famille (y compris au besoin des cours de planning familial) et favoriser le rapprochement et la compréhension mutuelle des générations ;
19. aider les hommes et les femmes qui voient augmenter leurs loisirs à mieux apprécier les fins auxquelles ils peuvent les employer, leur donner de nouveaux motifs d'intérêts en rapport avec leurs aptitudes intellectuelles, esthétiques, morales ou physiques, et les initier à de nouveaux passe-temps.

Il est indispensable de souligner que l'emploi des moyens d'information pour l'éducation des adultes n'est économiquement avantageux que s'il se fait sur une grande échelle, dans une zone suffisamment vaste. Ces moyens auront le maximum de chances d'être efficaces si le gros de la population à laquelle ils s'adressent est homogène sur les aspects essentiels (la langue, les problèmes économiques ou commerciaux qui se posent), ou bien s'ils jouent dans une économie avancée ou en voie de développement (ou dans une société en pleine transition) un rôle central et décisif (par exemple quand il s'agit d'initier à de nouvelles méthodes toute une masse de travailleurs illettrés, ce qui est souvent le cas des agriculteurs, ou quand des travailleurs relativement évolués doivent "désapprendre" certaines techniques pour se familiariser avec de nouvelles, plus productives, ou quand toute la population intéressée vit dans une région qui se trouve en voie d'expansion rapide - vallée faisant l'objet d'un aménagement hydraulique, ou zone d'implantation d'un vaste ensemble industriel).

9. CONTENU ET FORME DE LA PRODUCTION DES MOYENS DE GRANDE INFORMATION

Pour contribuer efficacement à l'éducation des adultes, les moyens de grande information doivent avoir une production étroitement adaptée aux besoins et aux goûts du public, tout en tirant son inspiration de la participation de ce public. Il a été suggéré que les directeurs et producteurs de programmes soient invités à ne pas perdre de vue les considérations fondamentales suivantes :

- (a) On a besoin de plus de programmes présentant un caractère largement populaire et dans lesquels le public se reconnaît aussitôt.
- (b) Le contenu des programmes devrait aider à la promotion économique et sociale de ceux auxquels ils sont destinés. Il est également indispensable que ces programmes soient orientés vers l'action pratique, afin que, sur la base de discussions et décisions collectives, des projets d'intérêt pratique puissent être entrepris à la fois individuellement et collectivement.

- (c) Les programmes devraient être présentés sous une forme plaisante et distrayante, pour susciter l'intérêt et l'enthousiasme du public. Il serait souhaitable de reprendre, en leur apportant les adaptations nécessaires, certaines formes d'art traditionnelles : contes, ballades, pièces de théâtre, etc.
- (d) On devrait déployer tous les efforts possibles pour permettre aux intéressés de parler eux-mêmes de ce qu'ils font, et pour leur donner le sentiment de la participation et de l'expression personnelle. La participation du public contribue en effet à maintenir son enthousiasme.
- (e) Le développement d'un courant d'échanges entre les producteurs et les destinataires des programmes, au moyen de commentaires et de suggestions émanant des destinataires, donnera aux producteurs une idée des réactions du public et leur permettrait de modifier en conséquence le contenu ou les techniques de présentation des programmes.

10. SOUPLESSE

Il importe de faire en sorte que les programmes de radio-télévision, les films, etc., soient présentés conjointement avec une activité complémentaire organisée localement, et d'utiliser de la façon la plus productive possible le matériel enregistré, en répétant par exemple les émissions à des moments différents, afin de pourvoir aux besoins des travailleurs en équipe ou d'autres fractions du public dont les heures de loisir sont sujettes à changement. Tout en protégeant les intérêts des créateurs, les réglementations du droit d'auteur devraient encourager cette souplesse et faciliter les échanges internationaux de matériel.

11. UTILISATION

L'orientation de l'éducation des adultes, grâce aux moyens de grande information, vers certains objectifs prioritaires ne sera pleinement efficace que s'il existe une infrastructure complémentaire d'agences et d'organisations travaillant au niveau de la réception. Les participants ont souligné qu'il convient de faciliter une utilisation adéquate par les moyens suivants :

- (a) par la fourniture de postes récepteurs, d'appareils de projection et d'autre équipement nécessaire à l'utilisation des moyens d'information ;
- (b) en prévoyant l'entretien régulier de cet équipement ;
- (c) en créant des conditions qui favorisent la réception et l'exploitation des programmes, tant par des groupes que par des individus (par exemple, centres communautaires, cercles disposant de ressources audio-visuelles, etc.). Dans les pays industrialisés, la conception des centres d'éducation, des bibliothèques publiques et des logements particuliers pourrait aussi favoriser la maturation de la recherche personnelle, fondée sur les nouvelles techniques tout comme sur des moyens plus traditionnels) ;
- (d) en prévoyant en quantité suffisante les services d'"animateurs" - enseignants, agents locaux et chefs de groupe - chargés d'organiser l'exploitation des programmes.

12. FORMATION

Il faudra former des producteurs, des auteurs, des artistes et des animateurs travaillant dans les différents moyens d'information afin qu'ils puissent créer des programmes qui dispensent aux adultes un enseignement efficace et qui fournissent un message éducatif apte à être exploité par d'autres animateurs, groupes ou individus au niveau de la réception.

Les agences locales seront normalement appelées à s'occuper de groupes restreints, et leurs dirigeants, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, devront recevoir une formation spéciale en matière de méthodologie de l'utilisation des programmes, de dynamique des groupes, de psychologie des adultes, de techniques de discussion et autres techniques apparentées. Il y aura donc lieu de prévoir des centres pour la formation d'animateurs et pour l'établissement d'un lien entre ceux-ci et les producteurs des programmes.

Le rôle des moyens d'information dans la société et leur emploi à des fins éducatives et dans la méthodologie de l'éducation des adultes devrait être inclus dans les programmes de formation des maîtres. Ces éléments devraient aussi faire partie des programmes de formation des agents agricoles locaux, du personnel sanitaire et d'autres personnes qui doivent se servir de ces moyens dans l'accomplissement de leur tâche.

13. RECHERCHE

Le caractère fonctionnel de la méthode systématique, son coût relativement élevé, tout comme la nature "aveugle" des moyens d'information (leur personnel ne sait pas qui reçoit les messages, comment ces messages sont reçus ni quelles réactions ils suscitent) rendent essentielle l'intégration de la recherche et de l'évaluation à tous les stades du processus, depuis la détermination première du besoin social prioritaire en passant par la décision de confier à un ensemble déterminé "moyens d'information - institution" le soin de répondre à ce besoin, jusqu'à la préparation des programmes et à leur utilisation au niveau local. Il faut procéder à des recherches fondamentales et opérationnelles pour augmenter au maximum l'efficacité éducative de cette action et pour en déterminer la rentabilité.

Tous les pays devraient rechercher de nouvelles façons d'utiliser les moyens d'information pour stimuler l'action communautaire et pour évaluer son efficacité ; il faudrait exécuter avec le plus grand soin des projets-pilotes portant sur l'application de la nouvelle technologie individualisée aux programmes d'éducation des adultes, afin que les résultats puissent en être répandus.

14. FINANCEMENT

L'ensemble ainsi modifié des moyens d'information et d'éducation devrait être consolidé pour avoir une action efficace. Il ne sera peut-être guère indiqué, par exemple, de n'utiliser que le budget régulier des services de radio-télévision pour atteindre ces importants objectifs éducatifs. L'Etat devra prévoir des allocations spéciales pour l'action éducative coordonnée et systématique des moyens de grande information. Outre l'utilisation des fonds publics, il faudrait examiner, dans certains pays, la possibilité d'employer des fonds provenant de sources privées. Les banques de développement devraient accorder la priorité à l'octroi de crédits pour l'utilisation des moyens de grande information dans le domaine de l'éducation et pour leur application au développement social et économique. Toutes les fois que c'est possible, les ressources techniques d'origine publique ou privée devraient être mises à la disposition de l'éducation à un tarif non commercial ou préférentiel.

15. LEGISLATION

L'utilisation efficace des moyens de grande information peut nécessiter l'adoption d'une législation ou d'une réglementation appropriée, ou des négociations avec les parties intéressées pour assurer, par exemple, que les fabricants de radios produisent des postes récepteurs capables de recevoir les signaux des stations éducatives, ou qu'un nombre suffisant de bandes de fréquence soient réservées à la radiodiffusion éducative.

16. COLLABORATION INTERNATIONALE

Si l'application des moyens de grande information à l'éducation est avant tout une question d'intérêt national qui appelle des décisions à l'échelon de l'Etat, la coopération et l'assistance internationale peuvent apporter une précieuse contribution à ces efforts.

Puisque les progrès sont fonction de la conviction et de l'action des gouvernements, l'Unesco devrait, en priorité, convier des délégations interministérielles officielles à une conférence internationale consacrée à la méthode systématique du développement de l'éducation et à la mobilisation des ressources humaines. Une telle conférence serait encore plus profitable si elle était précédée par des réunions nationales organisées dans chaque Etat membre et par des réunions régionales.

Une connaissance insuffisante des possibilités technologiques disponibles et de l'exploitation contrôlée de ces possibilités à des fins éducatives conduit à la formulation d'une politique mal

conçue et fait perdre aux pays des occasions précieuses ; il faudrait donc veiller à ce que les renseignements pertinents soient toujours rapidement disponibles.

Les centres de documentation existants - ceux de l'Unesco elle-même, les "Educational Resources Information Centers" (ERIC) des Etats-Unis, par exemple - devraient être consolidés ou soutenus afin de faciliter la diffusion de ces renseignements. Un centre créé par l'Unesco ou bénéficiant de son appui pourrait étudier, évaluer et faire connaître les nouvelles possibilités technologiques. L'Unesco et les organisations régionales intéressées (en collaboration, dans les cas appropriés, avec d'autres organisations internationales) pourraient utilement organiser des réunions et des cours de formation destinés aux planificateurs de l'éducation et à d'autres spécialistes, et qui auraient pour thème le rôle et la fonction éducative des nouveaux moyens d'information.

L'organisation de conférences régionales analogues, à l'intention des spécialistes de l'éducation des adultes par les moyens de grande information et de l'utilisation de ces moyens à l'échelon local, accroîtrait la portée opérationnelle de cette proposition. La valeur de ces confrontations occasionnelles se trouverait encore rehaussée si les associations régionales d'éducation des adultes entretenaient avec les organismes régionaux d'information des relations plus étroites qu'elles ne le font à présent. S'il est impossible d'imposer la création de telles associations, du moins l'Unesco et les services intéressés des Etats membres pourraient-ils en encourager la constitution. L'Organisation devrait entreprendre ou faciliter des recherches dans ce domaine, et les programmes de bourses créés par l'Unesco et par certains Etats membres devraient être pleinement utilisés pour améliorer la situation dans ce domaine.

ANNEX
ANNEXE
ANEXO

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

EXPERTS/EXPERTOS

Mr. Shigenori Arimitsu	Senior Specialist, Audio-Visual Education Section, Social Education Bureau, Ministry of Education, 2-2 Kasumigaseki San-chome Chiyoda-ku Tokyo	JAPAN JAPON
Mr. Chong Seck Chim	Chairman of Central Committee on School Broadcasting, Ministry of Education, Federal House, Kuala Lumpur	MALAYSIA MALAISIE MALASIA
Mr. Ben Mady Cisse	Directeur de l'animation et de l'expansion rurale, Ministère du plan et du développement, Dakar	SENEGAL
Prof. V. R. Di Pasquale	Director del Departamento de Enseñanza Audiovisual, Secretaría de Cultura y Educación, Charcas 3960 (4° Piso, Dpto. 30) Buenos Aires	ARGENTINA ARGENTINE
Dr. Hussein Hamdy Eltobgy	Expert in Educational Planning or Mass Communication, Lecturer in Audio-Visual Communications, Faculty of Education, Ein Shams University, Cairo	U. A. R. RAU
Sr. A. Galvez y Fuentes	Director General de Educación, Secretaría de Educación Pública, Calle Argentina 28, 2° piso	MEXICO MEXIQUE
Mr. Brian Groombridge	Deputy Secretary, The National Institute of Adult Education, 35 Queen Anne Street, London, W.1.	UNITED KINGDOM ROYAUME-UNI REINO UNIDO

Mr. Michel Hoffmann	Chargé de recherches, Centre national de recherches scientifiques, Directeur-Marcomer S. A. (Gallup), 12, rue Théophile Roussel Paris, 12e.	FRANCE FRANCIA
Mr. Jevtovic	Head of Educational Television Department, Télévision éducative, Radiotélévision Belgrade, Takovska 10, P.O. Box 880, Belgrade	YUGOSLAVIA YUGOSLAVIE
Dr. R. Katongole	Permanent Secretary, Ministry of Culture and Community Development, Kampala	UGANDA OUGANDA
Mr. P. V. Krishnamoorthy	Joint Director, Farm and Home Broadcasts, All India Radio, N° 8 DII type Flats Pandara Rd. Opp. Golf Links New Delhi II	INDIA INDE
Mr. E.O. Leyimu	Head of School Broadcasting, Nigerian Broadcasting Corporation, Broadcasting House, Ibadan, Nigeria	NIGERIA
Mr. Tayeb Louanchi	Responsable du Service audio-visuel, Ministère de l'éducation nationale, Centre national d'alphabétisation, Projet Alger II 37 Chemin Bachir Brahimi, 37 El-Biar	ALGERIA ALGERIE ARGELIA
Dr. Benjamin Moraes	Expert in use of mass media for literacy, Superintendente da Cruzada ABC 285 rua Bulhoes de Carvalho, Apto. 401, Copacabana ZC 37 Rio de Janeiro	BRAZIL BRESIL BRASIL
Mr. Italo Neri	Directeur adjoint des Relations avec l'étranger RAI Radiotelevisione Italiana, Via del Babuino, 9 Rome	ITALY ITALIE ITALIA
Dr. Ahmed Roustaiyan	Expert in Educational Planning and Literacy, Directeur général de la Télévision éducative, Ministère de l'éducation nationale, Téhéran	IRAN

Prof. Hakon Stangerup, Ph. D.	Professor of Western Civilization, The Copenhagen School of Economics and Business Administration, Vice-President of Denmark's Radio, Copenhagen	DENMARK DANEMARK DINAMARCA
Mr. Ignacy Waniewicz	Director, Educational Programmes, Polish Television, Pl. Powstancow Warszawy 7 Warsaw	POLAND POLOGNE POLONIA
Mr. Frank Watts	Director of Education, Australian Broadcasting Commission, 145-149 Elizabeth Street, G. P. O. Box 487, Sydney	AUSTRALIA AUSTRALIE
Dr. Harold Wigren	Educational Television Consultant, National Education Association, and Associate Director, Division of Educational Technology, N. E. A. , 1201 16th Street, N. W. , Washington D. C. , 20036 and President, Joint Council on Educational Telecommunications, U. S. A.	U. S. A. ETATS-UNIS EE. UU.

OBSERVERS/OBSERVATEURS/OBSERVADORES

United Nations Specialized Agencies
Institutions spécialisées des Nations Unies
Organismos Especializados de las Naciones Unidas

Mr. M. Reeves	Rural Institutions Officer, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Via delle Terme di Caracalla, Rome, Italy	
Mr. C. Fernau	Teaching Materials and Publications Section, Workers' Education Branch, International Labour Office, 154 rue de Lausanne, Ch. 1211 Geneva 22 Switzerland	

International Non-Governmental Organizations
Organisations internationales non gouvernementales
Organizaciones Internacionales no Gubernamentales

Miss E. Boucherant	World Confederation of Organizations of the Teaching Profession, 54, rue de Varenne, Paris 7e.	
--------------------	---	--

Mr. A. de Chambure	Officer in Charge of Mission on Co-ordination of Educational Questions, European Broadcasting Union, 1, rue de Varembé, Centre international Geneva, Switzerland
Mr. G. Gauthier	Ligue internationale de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire, 3, rue Récamier, Paris, 17e.
Mr. Jesús Insausti	Confédération internationale des syndicats chrétiens, Secrétariat général, 26, rue Juste Lipse, Brussels 4 Belgium
Mr. A. Isambert	The President, Fédération internationale des écoles de parents et d'éducateurs, 4, rue Brunel, Paris 17e.
Mr. J. Maddison	The President, International Film and Television Council, 26, Avenue de Ségur, Paris, 7e.
Mr. Ottavy	Co-Director, International Federation of Workers Educational Associations, Temple House, 9 Upper Berkeley Street, London W. 1.
The Rev. E.H. Robertson	World Association for Christian Broadcasting, Edinburgh House, 2 Eaton Gate, London S. W. 1.
<u>Unesco Secretariat</u> <u>Secrétariat de l'Unesco</u> <u>Secretaría de la Unesco</u>	
Mr. T. Gjesdal	Assistant Director-General in charge of Communication
Mr. A. Deléon	Director, Department of Adult Education and Youth Activities
Mr. W. Farr	Director, Department of Mass Communication

Mr. H. Cassirer	Chief, Division for the Use of Mass Media for Out-of-School Education
Mr. P. Navaux	Chief, Division of Development of Mass Media
Mr. P. Lengrand	Chief, Division of Adult Education
Mr. V. Skofenko	Programme Officer, Division for the Use of Mass Media for Out-of-School Education
Mr. C. Bellahsene	Programme Officer, Division of Literacy
Miss R. Lazarus	Programme Officer, Division of Adult Education
Mr. L. Emerson	Project Officer, Department of Planning and Financing of Education